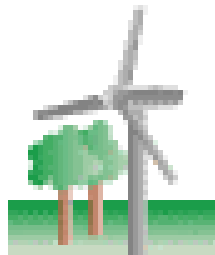


ATILF (CNRS/Université de Nancy 2/Université Henri Poincaré)

Atelier de découverte :
Initiation à l'étymologie
à travers le projet TLF-Étym



Atelier organisé à l'occasion des Journées de rentrée 2004/2005 du laboratoire ATILF (13/14 septembre 2004), puis repris en «édition bis» dans le cadre du «Séminaire de l'ATILF» (21 janvier 2005)

Animateurs :

Éva Buchi (équipe «Étymologie et histoire du lexique»)

Pascale Baudinot (équipe «Moyen français et français préclassique»)

Gilles Petrequin (équipe «Métalexigraphie historique»)

ATILF – Axe de recherche «Histoire de la langue»

Sommaire

Sommaire.....	1
0. Introduction : le projet TLF-Étym.....	2
I. Piliers de la recherche en étymologie.....	4
1. Phonétique.....	4
2. Sémantique.....	4
3. Chronologie.....	5
4. Onomasiologie.....	5
5. Dialectologie.....	6
6. Témoignage des langues génétiquement apparentées.....	7
II. Principes de la recherche en étymologie.....	8
Principe 1 : Classe étymologique.....	8
Principe 2 : Étymon direct.....	9
Principe 3 : Histoire.....	10
III. Application à la rubrique étymologique du TLF(i).....	12
1. <i>admirable</i>	12
2. <i>adresse</i>	13
3. <i>argent</i>	15
4. <i>camaïeu</i>	16
5. <i>faire la loi</i>	18
6. <i>grape-fruit</i>	19
7. <i>tchernoziom</i>	20
8. <i>verbaliser</i>	21
IV. Fiche de mise à jour.....	22
V. Bibliographie.....	23

N.B. Ce dossier contient une feuille volante recto/verso qui regroupe les éléments suivants :

- glossaire des principaux termes techniques
- liste des abréviations
- tableau des symboles

0. Introduction : le projet TLF-Étym

1. Qu'est-ce que c'est que le projet TLF-Étym ?

Le projet TLF-Étym se propose de réviser progressivement les notices intitulées «**Étymologie et histoire**» que contiennent les articles du *Trésor de la langue française informatisé*. Il s'agit du projet fédérateur de l'axe de recherche «**Histoire de la langue**» du laboratoire ATILF, dans lequel l'ensemble de ses vingt-six membres sont impliqués : treize personnes appartenant à l'équipe «**Moyen français et français pré-classique**» (des lexicologues-philologues spécialistes de l'époque 1330—1600), dirigée par Hiltrud Gerner ; dix personnes appartenant à l'équipe «**Étymologie et histoire du lexique**» (des étymologistes notamment formés au sein du FEW), dirigée par Jean-Paul Chauveau ; enfin les trois personnes qui forment l'équipe «**Métalexicographie historique**» (des spécialistes des dictionnaires des 17^e/18^e siècles), dirigée par Isabelle Turcan.

Tous ces agents se proposent d'adopter un esprit de «chasseur», c'est-à-dire d'être aux aguets, dans leurs activités de recherche collectives et individuelles, afin de dénicher toute information apte à permettre la mise à jour d'une notice étymologique du TLFi. Le propre du projet consiste donc à capter, telle une éolienne, des énergies disponibles «gratuitement» à l'ATILF, ce qui explique le **logo** du projet, présent sur la page de titre de ce document.

2. Pourquoi le projet TLF-Étym ?

Trois constats motivent le lancement de ce projet.

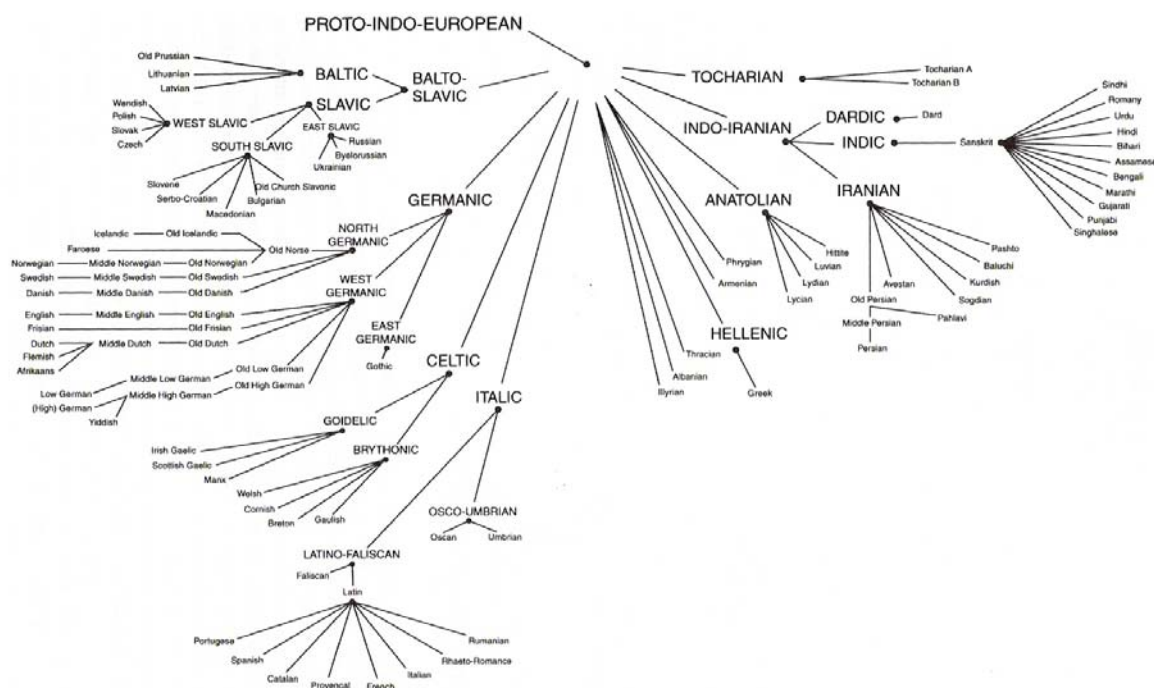
- Premièrement, l'ensemble des notices de la rubrique étymologique du TLF — et donc du TLFi — constituent à ce jour le dictionnaire étymologique et historique français le plus complet. **Et ce «trésor dans le *Trésor*» se situe à la charnière entre la recherche et la vulgarisation en lexicologie historique.** Une des fonctions de la rubrique étymologique du TLF est en effet d'ordre vulgarisatrice : elle synthétise les acquis de la recherche en lexicologie historique, et notamment ceux du FEW, dont elle constitue par ailleurs une porte d'entrée privilégiée. Mais cette première mission se double d'une mission appartenant de plein droit à la recherche, puisque la rubrique «Étymologie et histoire» apporte aussi du neuf, et cela notamment en ce qui concerne l'étude philologique des premières attestations, domaine d'excellence de Gilles Roques, qui a dirigé l'équipe des diachroniciens à partir de 1978 (donc à partir du volume 7, paru en 1979). Le TLF indique systématiquement la première attestation de chaque lexème, qui a été vérifiée dans la source ; elle est dûment référencée, ce qui garantit sa vérifiabilité. Par là, le TLF se distingue du reste de la lexicographie française générale, qui se situe entièrement dans le domaine de la vulgarisation, et dont l'information historique provient – sauf exception tout à fait ponctuelle – exclusivement des notices étymologiques du TLF.

- Le deuxième constat est en rapport avec le **caractère éminemment progressif de la recherche scientifique**. En linguistique — comme dans n'importe quelle discipline scientifique —, des connaissances qui pouvaient être à la pointe du progrès en 1971 ou en 1994 (dates de publication respectivement du premier et du dernier volume du TLF), peuvent, à la lumière des recherches réalisées actuellement, être perfectibles. Il s'ensuit que la conservation, voire la confortation, de la position centrale du TLFi dans le paysage de la recherche mondiale en lexicologie historique française dépend de l'aptitude de l'ATILF à y répercuter les résultats de la recherche contemporaine.
- Le troisième constat concerne les **possibilités qui s'ouvrent à la lexicographie grâce à l'informatique**. Le passage du TLF au TLFi a constitué un immense progrès en raison des multiples possibilités d'interrogation offertes par ce dernier. Or il s'agit à présent de profiter du second avantage que présente l'outil informatique sur l'outil papier : la facilité relative des corrections et mises à jour.

I. Piliers de la recherche en étymologie

1. Phonétique

Les langues indo-européennes (R. L. Trask, *Historical Linguistics*, Londres 1996, p. 184) :



Régularité des évolutions phonétiques du latin au français :

fr. <i>moi</i>	italien <i>me</i>	espagnol <i>me</i>	< latin MĒ
fr. <i>soie</i>	italien <i>seta</i>	espagnol <i>seda</i>	< latin SĒTAM
fr. <i>toile</i>	italien <i>tela</i>	espagnol <i>tela</i>	< latin TĒLAM
fr. <i>trois</i>	italien <i>tre</i>	espagnol <i>tres</i>	< latin TR S

2. Sémantique

Postulat d'une continuité de sens entre l'étymon et le lexème à étymologiser :

- Soit identité (ou presque) entre le sémantisme du lexème à expliquer et celui de son étymon : fr. *chef* subst. masc. "tête" (dans fr. *couvre-chef*) < latin CAPĪTE(M), accusatif de CAPUT subst. neutr. "tête".
- Soit évolution sémantique *plausible* entre le sémantisme du lexème à expliquer et celui de son étymon : fr. *tête* subst. fém. "partie supérieure du corps humain" < latin TĒSTA(M) subst. fém. "coquille ; carapace de tortue ; pot de céramique ; tesson ; crâne" (évolution sémantique : d'abord métaphore, ensuite synecdoque [partie pour le tout]).

Cf. glissements de sens similaires en français familier et argotique : *bille* subst. fém. "tête", *boule* subst. fém. "id.", *caillou* subst. masc. "id.", *crâne* subst. masc. "id.", etc.

3. Chronologie

- Chronologie relative : l'étymon présumé doit être attesté avant le lexème à expliquer

L'histoire du lexique, comme l'histoire tout court, dépend des sources, l'une des étapes importantes de la recherche étymologique étant d'établir la première attestation du lexème dans la langue étudiée, en l'occurrence le français. L'importance de remonter le plus loin possible dans la datation du lexème à étymologiser tient à l'établissement d'une chronologie relative fiable entre l'étymon et le lexème à expliquer.

Le problème ne se pose pas, naturellement, quand il s'agit d'une étymologie de nature phylogénétique à partir du latin classique ou tardif : le français est forcément postérieur au latin. En revanche, quand il s'agit d'un emprunt ou d'une création lexicale interne, il est capital d'établir que le lexème emprunté par le français existait antérieurement dans la langue source.

- Premiers textes connus de l'histoire du français :

842	<i>Serments de Strasbourg</i>
env. 900	<i>Chanson de sainte Eulalie</i>
2 ^e quart 10 ^e siècle	Sermon bilingue sur Jonas
env. 1000	<i>Passion du Christ</i>
env. 1000	<i>Vie de saint Léger</i>
env. 1100	<i>Chanson de Roland</i>

- Importance des attestations les plus anciennes («chasse»)

Cf. Fr. Möhren, "Zur Datenforschung", in : O. Winkelmann/M. Braisch (éd.), *Festschrift für Johannes Hubschmid zum 65. Geburtstag. Beiträge zur allgemeinen, indogermanischen und romanischen Sprachwissenschaft*, Berne/Munich, Francke, 1982, 691-704 (et M. Höfler !).

4. Onomasiologie

- Y. Malkiel, *Etymology*, Cambridge 1993, p. 93 :

«A mere onomasiological inventory of cross-dialectal and, equally useful, cross-linguistic synonyms can be highly relevant to the etymologist.»

["Un simple inventaire onomasiologique de synonymes relevés dans différents dialectes ou bien, ce qui est tout aussi utile, dans différentes langues, peut être extrêmement profitable à l'étymologiste."]

- P. Guiraud, *Structures étymologiques du lexique français*, Paris 1986 [1967] : à partir d'une étude des dénominations des animaux tachetés, réflexion d'ensemble sur les structures sémantico-étymologiques du français.

- H. Vernay, *Dictionnaire onomasiologique des langues romanes*, Tübingen 1991—.

5. Dialectologie

M.-G. Boutier, "Une question de génétique : wallon *tchawe-sori* et français *chauve-souris*", *Travaux de linguistique et de philologie* 30 (1992), 7-36 :

- Étymologie traditionnellement admise de fr. *chauve-souris* :

latin CALVUS adj. "chauve" + latin SŌRĪCEM subst. fém. "souris"



latin *calva sorix* (attestations des 8^e/9^e siècles)
[composé adjectif + nom]



[évolution phonétique régulière]
fr. *chauve-souris*

- Étymologie revue de fr. *chauve-souris* grâce à la comparaison avec les formes dialectales :

ancien bas francique *KAWA subst. fém. "choucas" + latin SŌRĪCEM subst. fém. "souris"



[composé nom + nom]

français pré-littéraire *choue-souris* [état représenté par wallon *tchawe-sori*]



[attraction paronymique → remotivation sémantique]

forme latinisée *calva sorix* (attestations des 8^e/9^e siècles)
[composé adjectif + nom]



[évolution phonétique régulière]
fr. *chauve-souris*

6. Témoignage des langues génétiquement apparentées

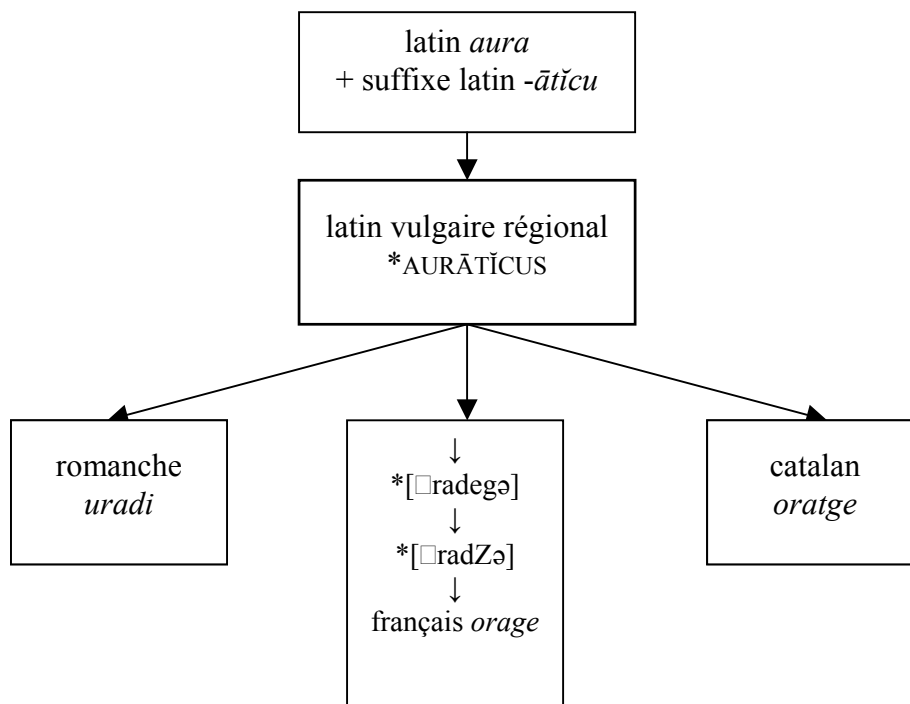
Dans le cas du français, il s'agit du témoignage des autres langues romanes (ouverture de la perspective). Un exemple d'application :

- Wartburg in FEW 1, 177a, AURA (1923) :

latin AURA subst. fém. "vent"
 ↓
 ancien français *ore* subst. fém. "vent"
 + suffixe *-age* (< -ĀTĪCŪ)
 ↓
 français *orage* subst. masc. "tempête"

- Buchi in FEW 25, 960b, *AURĀTĪCUS (1997) :

Quand on considère fr. *orage* dans le cadre des langues romanes, on s'aperçoit que ce type lexical existe non seulement en galloroman, mais aussi en romanche et en catalan, avec des sens identiques ou proches. Cette répartition géo-linguistique invite à considérer que *orage* n'est pas un dérivé français, mais le représentant héréditaire (populaire) d'un dérivé *AURĀTĪCUS non attesté, mais sûrement créé avant 600¹ en latin vulgaire de la *Galloromania amplissima*.



¹ Cf. Chambon (Jean-Pierre)/Greub (Yan), "Données nouvelles pour la linguistique gallo-romane : les légendes monétaires mérovingiennes", *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* 95 (2000), 147-182.

II. Principes de la recherche en étymologie

Principe 1 : L'étymologie d'un lexème détermine la classe étymologique à laquelle il appartient.

Les classes étymologiques du lexique français :

1. Vocabulaire héréditaire

[Vocabulaire ayant été transmis oralement de génération en génération depuis le latin]

1.1. Représentants héréditaires de lexèmes *indigènes* du latin vulgaire (parlé)

Ex. : fr. *hôtel* < latin HOSPITĀLEM [usure phonétique !]

1.2. Représentants héréditaires de lexèmes *empruntés* du latin vulgaire (parlé)

Ex. : fr. *charrue* < latin CARRŪCA [< gaulois] ou fr. *encre* < latin ENCAUSTUM [< grec]

1.3. Représentants héréditaires de lexèmes du superstrat germanique

Ex. : fr. *guerre* < ancien bas francique *WERRA

1.4. Représentants héréditaires d'onomatopées latines

Ex. : fr. *ronfler* < latin *RONFL- [depuis 12^e siècle ; aussi italo-roman et ibéro-roman]

2. Transferts lexicaux

2.1. Emprunts

2.1.1. Latinismes (emprunts au latin classique)

[Les latinismes ont une existence plus scripturaire qu'orale, ils ont conservé leur forme originale, cf. *hôpital* ↔ *hôtel*]

Ex. : fr. *hôpital* < latin HOSPITALEM

2.1.2. Emprunts aux adstrats du français

Ex. : fr. *mythe* < grec μῦθος ou fr. *building* < anglais *building*

2.1.3. Emprunts internes

Ex. : fr. général *polisson* < fr. argotique *polisson* ou fr. général *traquer* < fr. de la vénerie *traquer*

2.2. Calques sémantiques et structurels

Ex. : fr. *gratte-ciel* < anglais *sky-scraper*

3. Créations françaises

[Lexèmes nés à l'intérieur même du système de la langue]

3.1. Dérivés

Ex. : fr. *maisonnette* < fr. *maison* + fr. *-ette* ou fr. *défaire* > fr. *dé-* + fr. *faire*

3.2. Composés

Ex. : fr. *bande dessinée* > fr. *bande* + fr. *dessiné*

3.3. Confixés

Ex. : fr. *cleptomane* < fr. *clepto-* (< gr. κλέπτω) + fr. *-mane* (cf. *mélomane*)

3.4. Conversions

Ex. : fr. *au-delà* nom masculin < fr. *au-delà* locution adverbiale

3.5. Troncations

Ex. : fr. *apéro* < *apéritif* (apocope) ou fr. *bus* < *autobus* (aphérèse)

3.6. Mots-valises

Ex. : fr. *caméscope* < fr. *caméra* X fr. *magnétoscope*

3.7. Acronymes

Ex. : fr. *smic* < fr. *salair* *minimum interprofessionnel de croissance*

3.8. Onomatopées

Ex. : fr. *guili-guili* < **guili* [depuis début 20^e siècle]

3.9. Délocutifs

Ex. : fr. *je-m'en-foutisme* < fr. *je m'en fous !* (énoncé)

Principe 2 : L'étymologie d'un lexème en énonce l'étymon *direct* (forme [= signifiant] *et* sens [= signifié] !)

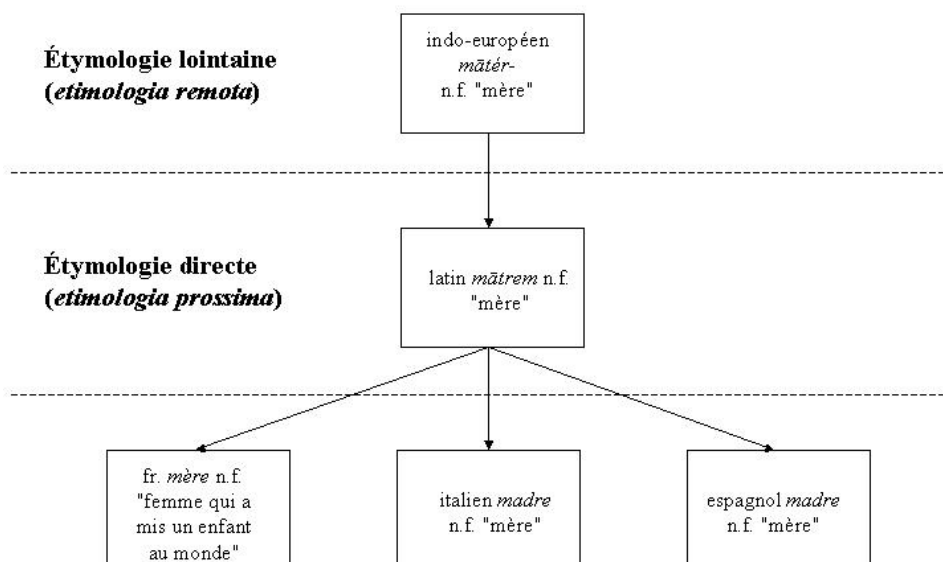
- **Signifiant et signifié :**

F. de Saussure, *Cours de linguistique générale*, publié par Ch. Bailly et A. Sechehaye, éd. critique par T. de Mauro, Paris 1972 [1906—1911], p. 144 :

«L'entité linguistique n'existe que par l'association du signifiant [forme] et du signifié [sens] ; dès qu'on ne retient qu'un de ces éléments, elle s'évanouit.»

- **Étymon direct et étymon lointain :**

Les romanistes focalisent leur attention sur l'étape la plus récente (*etimologia proxima*), les étapes antérieures (*etimologia remota*) formant l'objet de l'étymologie indo-européenne.



- Vocabulaire héréditaire : étymons latins (vulgaires)

Ex. : fr. *roue* : latin RŌTA(M) subst. fém. "pièce de forme circulaire qui, en tournant sur un essieu, communique le mouvement à un véhicule"

- Emprunts : étymons appartenant à une langue autre que le français

Ex. : fr. *mezzanine* : italien *mezzanino* subst. masc. "petit étage, notamment sous le plafond" (dp. 1550)

- Créations françaises : étymons français

Ex. : fr. *dressage* : fr. *dresser* v.tr. "mettre droit" + suffixe fr. *-age* (formateur de noms d'action ; attesté depuis les premiers textes français [*corage, linage, parage*])

Principe 3 : L'étymologie d'un lexème en retrace l'histoire :

- première (et év. dernière) attestation de ses différents sens ;
- première (et év. dernière) attestation des locutions qui le contiennent.

K. Baldinger, "L'étymologie hier et aujourd'hui", *Cahiers de l'Association internationale des Études françaises* 11 (1959), 233-264 (p. 239) :

«La notion même d'étymologie est devenue ambiguë. Désormais il y aura deux sortes d'étymologies : d'une part l'étymologie au sens phonétique, traditionnel, au sens du XIX^e siècle : *l'étymologie-origine*. D'autre part, l'étymologie au sens sémantique, moderne : *l'étymologie-histoire du mot*. Les travaux de Gilliéron ont ouvert la brèche. Il a déclaré la guerre à l'ancienne conception de l'étymologie en la comparant à une biographie de Balzac qui ne se composerait que de deux phrases : 'Balzac, assis sur les genoux de sa nourrice, était vêtu d'une robe bleue, rayée de rouge. Il écrivit la *Comédie humaine*.'

L'étymologie, au sens moderne, c'est donc la *biographie* du mot. Sa naissance, dont s'occupait exclusivement l'ancienne étymologie, n'en est que le point de départ.»

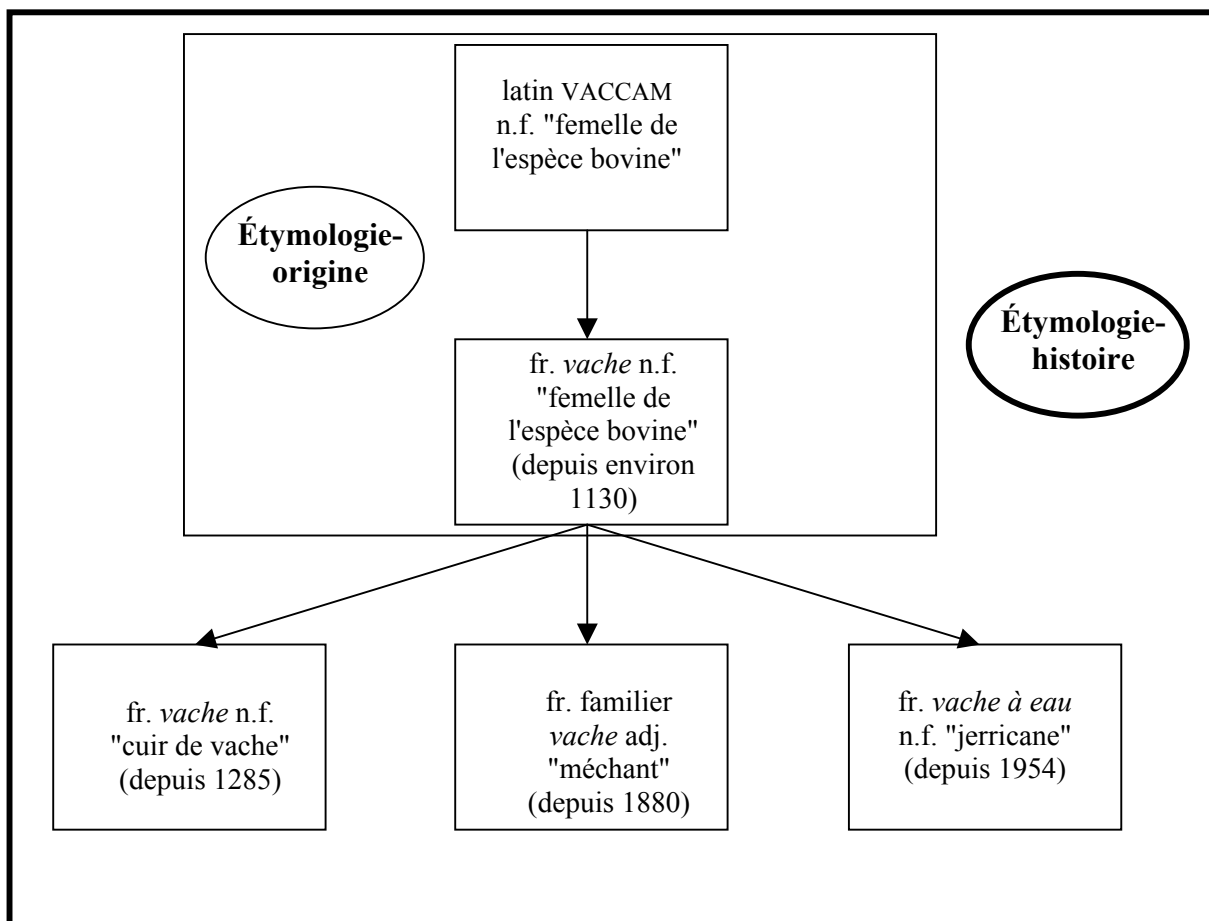
Deux conceptions de l'étymologie se sont donc affrontées au cours de l'histoire de la discipline : d'une part **l'étymologie-origine**, dépassée de nos jours, qui s'attachait au seul étymon (ainsi français *vache* provient de latin VACCAM, cf. le schéma de la page suivante), d'autre part **l'étymologie-histoire du mot**, qui a fini par s'imposer : non contente d'établir un rapport entre latin VACCAM et français *vache* subst. fém. "femelle de l'espèce bovine", elle retrace aussi l'histoire de tous les sens secondaires du substantif français (comme *vache* subst. fém. "cuir de vache"), date le changement de catégorie grammaticale observable dans français familier *vache* adj. "méchant" et met en évidence l'apparition de lexies complexes comme *vache à eau* subst. fém. "jerricane" (cf. le schéma de la page suivante).

P. Gardette, "Deux étymologies lyonnaises : *revolion* et *couramiau*", in : H. E. Keller (éd), *Etymologica. Walther von Wartburg zum siebzigsten Geburtstag*, Tübingen 1958, 281-290 (p. 281) :

«Chaque mot est comme un visage aux traits plus ou moins effacés par le temps, dont l'air de ressemblance m'invite à rechercher de quelle famille il est sorti et quels ont été ses parents. Cette recherche en entraîne beaucoup d'autres : car, pour les mots comme pour les familles, c'est l'histoire de leur vie qu'il faut d'abord retrouver avant de découvrir leur origine.»

C'est donc à travers **l'histoire d'un lexème que l'on remonte à ses origines** : il ne faut surtout pas s'arrêter à la recherche de sa seule première attestation absolue (dont l'importance est par ailleurs capitale), mais s'attacher à décrire l'histoire de toutes ses ramifications sémantiques (cf. page suivante).

Application de l'étymologie-origine et de l'étymologie-histoire (du mot) à français *vache* :



III. Application à la rubrique étymologique du TLF(i)

- Confrontez les notices étymologiques (introduites par «Étymol. et hist.») des articles suivants du TLFi aux principes de la recherche étymologique énumérés dans les pages qui précèdent. Ces principes sont-ils tous respectés ? Proposez des améliorations chaque fois que cela est possible.

1. *admirable*

TLF(i) 1971 :

ADMIRABLE, adj.

[...]

Étymol. et hist. — 1. 1170 «digne d'admiration (d'une chose)» (BENOIT DE STE MAURE, *Chron. ducs Norm.*, éd. C. Fahlin, 28 751 : [li dus Richarz] Fist tantes ovres **ammirables** E glorioses e loables...); **2.** 1546 «qui suscite l'étonnement» (RABELAIS, III, 24, éd. Marty-Laveaux ds HUG. : A son cris et lamentation accourut tout le voisinaige en expectation de veoir quelque **admirable** et monstrueux enfantement).

Empr. au lat. *admirabilis* attesté au sens 1 dep. Cicéron qui l'emploie très fréquemment pour qualifier des inanimés (*TLL s.v.*, 733, 55 sq.); qualifie rarement des pers. (p. ex. QUINTILIEN, *Inst.*, 10, 1, 55, *ibid.*, 734, 40 : admirabilis in suo genere Theocritus); sens 2 dep. CICÉRON, *Off.*, 1, 13, *ibid.*, 734, 83 : cognitionem rerum aut occultarum aut admirabilium; réfection étymol. à partir XVI^e s.; en concurrence avec a. fr. *merveilleus* qu'il finit par supplanter. [...]

ATILF/Équipe «Moyen Français et Français Préclassique», Base de lexiques du moyen français, site Internet (<http://www.atilf.fr/blmf/>), 2003/2004 :

ADMIRABLE, adj.

[T-L : *amirable* ; FEW XXIV, 167b : *admirari*]

A. - "Qui suscite l'admiration" : Alendegotz, comme plaist à aucuns, fut en ce temps. Autres dient qu'il fut devant. Quoy qu'il en soit, ce fut un homme singulier et de *admirable* science et speculative ou cours celleste et est allegué de quasi tous les docteurs qui ont esté après luy. (SIMON DE PHARES, *Astrol.*, c.1494-1498, f^o 98 v^o).

B. - "Qui suscite l'étonnement" : Cestui, selon aucuns, prenostica la douloureuse et *admirable* destruction de Babilloine, de laquelle choses incroyables sont escriptes. (SIMON DE PHARES, *Astrol.*, c.1494-1498, f^o 44 v^o).

REM. FEW : «*admirable* (16. jh. - Bossuet ; Hu ; Nystr ; Gdf ; LaRoch), "singulier, étonnant, étrange (ironiquement)" (Vaugelas - Fur 1690 ; "fam." seit Ac 1718)».



2. adresse :

TLF(i) 1971 :

ADRESSE³, subst. fém.

[...]

Étymol. et hist. I. — 1177-1179 «chemin de traverse [chemin droit]» (CHRÉT. DE TROYES, *Chevalier à la charrette*, éd. M. Roques, 1501 : Une forest après le plaing truevent et vont par une **adresce**) [cf. fin XII^e s. : nule sente ne quierent ne nule **adrece** (nulla viae compendia captet), St Bernard, éd. Förster, 157, 33 ds T.-L.]. — COTGR. 1611, d'où : **1.** ca 1280 «bon chemin» emploi fig. (*Escanor*, éd. Michelant 3244 ds T.-L. : Il en fust si bien en l'**adrece** C'aillours aler n'en covenist) et p. ext. : 1370-71 «conseil, renseignement, information» (FROISSART, *Chron.*, I, 227, ms. Amiens, fol. 3 ds GDF. : En yaux vous trouveres toutte **adrece** de bon conseil); 1630, fondation par Théophraste Renaudot du *Bureau d'adresse et de rencontre* qui publie en 1633 la *Feuille... du Bureau d'adresse* (d'apr. HATIN, *Bibl. hist. de la presse périodique fr.*, 1866, pp. 17-18) ; **2.** 2^e moitié XV^e s. «action de s'adresser à, d'avoir recours à qqn» (OLIVIER DE LA MARCHE, *Mém.*, I, 460 ds LACURNE : le Seigneur de Crouy et les siens faisoient plus grande **adrèce** à Monsieur le Dauphin qu'il ne sembloit bon) empr. par l'angl. *adress*, voir *infra* II, et spécialisé comme terme de chancellerie 1690 «action d'adresser un acte diplomatique à un destinataire» (FUR. S.V. : l'**adresse** des Édits et des Déclarations est toujours aux Cours Souveraines), sens qualifié de *vieilli* par DG ; **3.** 1559 «habileté» [= art d'aller droit au but] (AMYOT, *Fab.*, 15 ds LITTRÉ : Quand ce vint à combattre à coups d'espée, où il n'est moins besoing d'**adresse** et d'art que de force) ; **4.** 1690 «indications sur le lieu où se trouve un destinataire» (FUR. : **Adresse**, se dit aussi de la suscription des lettres ordinaires, qui marque le lieu, ou la personne, où on les veut faire tenir. Il a fait tenir ce paquet à son adresse). [...]

Thèse Gilles Petrequin : P. Richelet, *Dictionnaire françois* (1680) :

Adresse, *sf*. Dessus de lettre, ou de paquet envoyé à quelqu'un, où l'on met le nom de la personne à qui on envoie la lettre, ou le paquet. [Adresse de lettre mal-érite.]

Adresse. Lieu où l'on adresse les lettres, & ce qu'on envoie à une personne. [Son adresse est à Paris chez Monsieur, &c.]

Adresse. Marque, & enseigne qu'on donne pour aler en quelque lieu, ou pour trouver quelqu'un. [Il trouvera, car je lui ai fort bien donné l'adresse.]

Adresse. Moien, maniere de faire une chose. [Donner l'adresse de faire une chose. *Paf. l. 2.* Il luy voulut faire entendre son adresse à tirer de l'arc. *Vau. Quin. l. 7.*]

Frantext :

- «Que cette lettre nous estoit venue sans marque expresse et particulière, que ce commandement estoit invalide, puisque on avoit hazardé de l'esgarer, estant ainsi venue de l'air, et que cella faisoit juger qu'il n'avoit pas soin du port asseuré ne de l'**adresse** desdittes lettres [...]» (1601, René de Lucinge, *Les Occurrences de la paix de Lyon*, page 73)
- Syntagme (*envoyer*) sous l'adresse de qn :
«[...] je n'ay trouvé en ce ballot aucune sienne lettre ne facture, de sorte que je ne sçay si tout ce qu'il m'a voulu envoyer y est ou non, ne si c'est luy qui m'envoye cez livres ou autre **soubs son adresse**.» (1627, Nicolas de Peiresc, *Lettres aux frères Dupuy*, p. 216)

3. argent

TLF(i) 1974 :

ARGENT, subst. masc.

[...]

ÉTYMOL. ET HIST. — **1.** 881-82 «métal blanc, brillant, dont on se sert pour fabriquer des monnaies, de la vaisselle, des bijoux, etc.» (*Eulalie*, éd. A. Henry, *Chrestomathie de l'a. fr.*, 7 : Ne por or ned **argent** ne paramenz) ; d'où 1678-79 fig. «couleur d'argent» (LA FONTAINE, *Fables*, XI, 6 ds LITTRÉ : Le temps, qui toujours marche, avait pendant deux nuits Échancré selon l'ordinaire De l'astre au front d'**argent** la face circulaire) ; p. anal. 1271 *vif argent* «mercure» (E. BOILEAU, *Métiers*, éd. G.-B. Depping, 183 ds T.-L. : de quoi qu'il [li dé] soient ploumez, soit de *vif argent* ou de plons), 'vieilli' à partir de *DG* ; **2.** ca 1160 «monnaie fabriquée avec ce métal» (*Roman de Thèbes*, éd. G. Raynaud de Lage, 5708 : bien valoit cinc cenz marcs d'**argent**) ; d'où 1271 «toute espèce de monnaie» (E. BOILEAU, *op. cit.*, part. 1, titre 11 ds *Dict. hist. Ac. fr.* : De tout l'**argent** de cette boïste donne en chascun an le jor de Pasques un disner as poures de l'Ostel-Dieu de Paris) ; 1789, 6 nov. p. ext. «les billets de banque, signe représentatif de l'argent» (MIRABEAU, *Discours*, *ibid.* : Il faudra donc établir dans la capitale une différence entre l'**argent** de banque, c'est-à-dire les billets, et l'**argent** effectif) ; **3.** 1690-1701 blas. «un des deux métaux de l'écu» (BOURSAULT, *Les Fables d'Esopé*, III, 4, *ibid.* : L'or, la guelle, l'**argent**, le sinople et l'azur Me font mettre en éclat l'homme le plus obscur).

Empr. au lat. *argentum* dep. PLAUTE (*Stich.*, 374 ds *TLL s.v.*, 521, 72) ; *argentum vivum* «mercure» dep. PLINE (*Nat.*, 33, 99, *ibid.*, 528, 78) ; «monnaie en argent» (PLINE, *Nat.*, 33, 42, *ibid.*, 527, 1) ; «monnaie, en général» (PLAUTE, *Asin.*, 848, *ibid.*, 527, 63). [...]

Chambon in FEW 25, 197a, s.v. ARGENTUM (1986) :

[...] Lat[in] ARGENTUM se continue dans roum[ain] *argint*, vegl[liote] *ardžant*, alban[ais] *argjënd* (dp. 16^e s., Haarmann ; Çabej 2, 75), it[alien] *argento*, logoud[orien] *argentu*, engad[inois] *argent*, frioul[an] *arint*, cat[alan] *argent* > a[ncien] esp[agnol] *argen(t)*, et en galloroman (v. ci-dessus). Il a été remplacé — assez tardivement — par PLATTA dans l'Ibéroromania : cat[alan] *plata* > esp[agnol] *plata* (> sarde *práta*), p[ortug]ais *prata*. Aebischer MélDauzat 11-21 ; ici 9, 51b, PLATTUS. — Les deux significations de base ici distinguées sont déjà attestées en latin (*ThesLL* 2, 527 ; *Löfstedt* 163 n 2) : sous 1, les désignations du métal (1 a), avec un certain nombre de transferts métaphoriques reposant essentiellement sur des analogies de couleur et d'aspect (1 b) ; sous 2, le sens de "monnaie (d'argent)", qui s'est maintenu seulement dans la Galloromania. [...]

A. Tobler/E. Lommatzsch, *Altfranzösisches Wörterbuch*, Berlin 1925— (1925) :

argent s. m.

[...]

in der Heraldik : Ainz comanda eneslopas ["tout de suite"] Con cil qu'an tornoi velt entendre, Un escu a sinople ["vert"] peindre Sus argent et quatre vint lances ; Vermeilles fist ses conoissances ["armoiries"] Et son heume et son escu, *Joufr.* [= *Roman de Jouffroi de Poitiers*, milieu 13^e siècle] 900

4. *camaïeu*

TLF(i) 1977 :

CAMAÏEU, subst. masc.

[...] **B.** — [P. réf. aux 2 couches superposées de cette pierre] Peinture imitant le bas-relief, où l'on n'emploie que le blanc et le noir. *Synon. grisaille* :

La peinture proprement dite, à moins qu'on ne veuille faire *un camaïeu*, comporte l'idée de la couleur comme une des bases nécessaires, aussi bien que le clair-obscur et la proportion et la perspective.

E. DELACROIX, *Journal*, 1852, p. 459.

— **Loc. En camaïeu.** En dégradé ; d'une teinte dégradée :

M^{me} Verdurin (...) pour nous recevoir dans son immense salon, où des trophées de graminées, de coquelicots, de fleurs des champs, cueillis le jour même, alternaient avec le même motif peint *en camaïeu*, deux siècles auparavant, par un artiste d'un goût exquis, s'était levée un instant d'une partie qu'elle faisait avec un vieil ami...

PROUST, *Sodome et Gomorrhe*, 1922, p. 904. [...]

1. P. ext. Technique picturale consistant à n'employer qu'une seule couleur (exceptionnellement deux) avec des tons différents. *Synon. peinture monochrome* :

Plus simple et plus prenant peut-être [que les autres portraits d'Ingres] est le portrait *en camaïeu* de sa première femme.

L. RÉAU, *L'Art romantique*, 1930, p. 80.

[...] **Étymol. et Hist.** **1.** Fin XII^e s. *camaü* «pierre fine» (SIMON DE FREINE, *Le Roman de philosophie*, 455 ds Œuvres de Simund de Freine, éd. J. E. Matzke, Paris, 1909, p. 17) [...]

2. 1676 *camayeu* «genre de peinture» (A. FÉLIBIEN, *Des Principes de l'archit.*, ..., Paris, pp. 509-510). Étymol. obs.; [...]

A. Félibien, *Des principes de l'architecture*, 1676, pp. 509-510 :

«**Camayeu**, Lat. Cameus, les Jouaillers & les Lapidaires nomment Camayeux les Onyces, Sardoines, & autres pierres taillées de relief, ou en creux. /.../

C'est ce qui a donné lieu aux Peintres d'appeller Camayeux les Tableaux qui imitent ces sortes de pierres. Les Anciens nommoient ces peintures Monochromata.»

Donc : sens "tableau (peinture) qui imite l'aspect ou la couleur de la pierre précieuse appelée *camaïeu*".

P. Rézeau, "Variétés géographiques du français de France : les richesses de l'Anjou", in : *Quelles perspectives pour la langue française ?*, Rennes 2004, 45-57 :

CAMAÏEU : n. m. «genre de peinture». – *TLF*, 1676, A. Félibien (*camayeu*) ; *FEW* (2, 110b, *kama'il*, 17^e s.)

Les piédestaulx des colonnes estoient enrichys de devises peintes en *camayeu* [...] (1614, J. Louvet, *Revue de l'Anjou*, 4/1 (1855), 133).

Donc : [*peindre*] en *camaïeu* loc. adv. "d'une seule couleur, mais en dégradé de tons".

ATILF/CNRS [Jean-Yves Kerveillant], *Base Historique du Vocabulaire Français (Datations et Documents Lexicographiques)*, base de données consultable sur Internet (<http://atilf.atilf.fr/jykervei/ddl.htm>), 2004 :

camaïeu (en -) loc. adv. PEINT. "d'une seule couleur en des tons différents" - GR[85], cit. Gautier ; *TLF*, cit. Proust, 1922.

1763 - «A côté est un cabinet de toilette dont les lambris ont été peints par *Huet* qui y a représenté des fruits, des fleurs & des oiseaux étrangers, entremêlés de guirlandes & de médaillons dans lesquels *Boucher* a peint en *camayeu*, de petits sujets galants, ainsi que dans les dessus de porte.» J.-F. de Bastide, *Contes de monsieur de Bastide, La Petite-maison*, in A. Martin, *Anthologie du conte en France 1750-1799*, 166 (Coll. 10/18, 1981) - R.R. **Volume 46 (1996)**

5. faire la loi

TLF(i) 1983 :

LOI, subst. fém.

C. —Exercice d'une autorité, contrainte extérieure à l'individu qui l'oblige à se soumettre et qui émane d'autres individus ou de forces extérieures à l'homme. *Loi commune*.

[...]

Péj. et usuel. Faire la loi. Régner en maître. *Mais quoi c'est que vous avez tous à vous pâmer devant lui? Vous a-t-il jeté un sort, le beau marle, avec ses chansons? Depuis un an, il fait la loi au Chenal du Moine* (GUÈVREMONT, *Survenant*, 1945, p. 269) :

18. —Vous savez bien que nous organisons la fête à notre guise. — Et si Frantz rentrerait dès ce soir, avec sa fiancée? — Eh bien! Il ferait ce que nous voudrions!... «Il s'agit d'une noce, sans doute, se dit Augustin. Mais ce sont les enfants qui *font la loi*, ici?... Étrange domaine!»

ALAIN-FOURNIER, *Meaulnes*, 1913, p. 74. [...]

Étymol. et Hist. [...] **5.** «contrainte imposée par un individu à quelqu'un» **a)** 2^e moitié XII^e s. fig. *loi* «domination de l'être aimé» (CHRÉTIEN DE TROYES, *Chans. ds Chans. en a. fr.*, éd. E. Mätzner, XXXVIII, 10, p. 64); **b)** 1559 *ployer sous ses loix* «imposer sa domination par la victoire, la conquête» (O. DE MAGNY, *Odes*, éd. E. Courbet, t. 1, p. 27); 1560 *asservir sous le joug de ses loix* (J. GRÉVIN, *L'Olimpe*, éd. L. Pinvert, p. 246); **6.** ca 1165 *lei* «règle que l'on s'impose (ou que l'on impose à quelqu'un)» (BENOÎT DE STE-MAURE, *Troie*, éd. L. Constans, 20394) ; 1552 *se faire des loix à soy-mesme de qqc.* (RONSARD, *Amours*, éd. P. Laumonier, t. 4, p. 26) ; **7.** «règle imposée par les choses, les circonstances» 1585 *nécessité n'a point de loy* (DU FAILL, *Contes d'Eutrapel*, t. 2, p. 262). [...]

P. Rézeau, "Variétés géographiques du français de France : les richesses de l'Anjou", in : *Quelles perspectives pour la langue française ?*, Rennes 2004, 45-57 :

LOI (faire la -) : loc. verb. «imposer sa volonté». - *TLF*, cit. Alain-Fournier, 1913 ; Ø *FEW* (5, 292a, *lex*).

[...] lequel Bodet [...] seroit venu sy superbe et orgueilleux [...] qu'il *faisoit la loy* à tous les juges et conseillers de la ville (1592, J. Louvet, *Revue de l'Anjou*, 3/2 (1854), 276)

Base Textuelle de Moyen Français (<http://atilf.atilf.fr/dmf.htm>) :

- 5903/ ORESME (NICOLE) / LE LIVRE DE ETHIQUES D'ARISTOTE (COMMENTAIRE) / 1370
Solon fu un des ..VII.. sages qui **firent les loys a** ceuls d' Athenes.
- 5902/ ORESME (NICOLE) / LE LIVRE DE ETHIQUES D'ARISTOTE / 1370
IL DETERMINE DE LA VERTU DE JUSTICE, LAQUELLE REGARDE PRINCIPALMENT LES OPERACIONS DEHORS,
9. *Il monstre comment le moien est pris en commutacions.*
si comme il appert en vendre et acheter et en toutes autres volontaires commutacions desqueles **faire la loy** donne licence.

6. grape-fruit

TLF(i) 1981 :

GRAPE-FRUIT, subst. masc.

Synon. de *pomelo* (parfois confondu avec le pamplemousse). *Au matin, dès les premiers «hello» du réveil ce n'avait été autour d'elle que (...) nasillements anglais (...) on partageait (...) un jus de grape-fruit en boîte. Les hommes allaient fumer (...) au bout du char* (GENEVOIX, E. *Charlebois*, 1944, p. 50). *Elle repoussa son assiette où l'écorce d'un grape fruit jetait sa note éclatante* (GREEN, *Chaque homme*, 1960, p. 37) :

L'hôte d'honneur mangeait lentement, méthodiquement, ne faisant aucun commentaire. La dinde était farcie à l'asticot, la salade avait été nettoyée au cambouis, les pommes de terre avaient été recrachées. L'arbre à **grape-fruit** avait dû croître en terrain de naphthaline.

MICHAUX, *Plume*, 1930, p. 171.

[...] **Étymol. et Hist.** 1930 (MICHAUX, *loc. cit.*). Anglo-amér. *grape(-)fruit*, nom donné à ce fruit parce qu'il pousse en grappes et attesté dep. 1814 (*NED Suppl.*²).

J. A. Simpson/E. S. L. Weiner, *The Oxford English Dictionary*, 20 vol., Oxford 1989² :

grapefruit ('greɪfru:t). Also **grape-fruit**. [f. GRAPE *sb.*¹ + FRUIT *sb.*; so called because it grows in clusters.] The globular fruit of *Citrus paradisi*, having a yellow skin and pale yellow (occas. pink), juicy, acid pulp. Also *attrib.* and *Comb.*, as *grapefruit cocktail*, *juice*, *knife*, *marmalade*.

1814 J. LUNAN *Hortus Jamaicensis* II. 171 The shaddock was originally regarded by Linneus as only a variety of the orange... There is a variety known by the name of *grape-fruit*, on account of its resemblance in flavour to the grape ; this fruit is not near so large as the shaddock. [...]

TLF(i) 1988 :

POMELO, subst. masc.

A. —BOT. Arbre connu sous le nom de grape-fruit (*Citrus paradisi*), qui dériverait soit d'une mutation soit d'une hybridation de certains pamplemoussiers, et dont les fruits disposés en grappes sont gros, de forme sphérique, de couleur jaune et renferment un jus acide. *Le pomelo, particulièrement cultivé en Floride et dans le sud de la Californie, s'est répandu en Israël, dans les Antilles et en Union sud-africaine* (*Encyclop. Sc. Techn.* t.1 1969, p.251).

B. —P. méton. Fruit de cet arbre. *Achetez de préférence des «pomelos roses», la présentation sera plus jolie* (*Rustica*, 26 août-1^{er} sept. 1981, p.30).

Rem. Le mot est souvent utilisé abusivement pour désigner le pamplemousse.

Prononc. et Orth.: [pɔmelo]. ROB.: -mélo; *Lar. Lang. fr.:* -melo. Plur. *des pomelos*. **Étymol. et Hist.** **1.** 1912 «sorte de pamplemousse à chair rose» (P. HUBERT, *Fruits des pays chauds*, 180 ds HÖFLER *Anglic.*); **2.** 1947 «arbre donnant ce fruit» (P. ROBERT, *Les Agrumes dans le monde*, p.47 ds REY-GAGNON *Anglic.*). Empr. à l'anglo-amér. *pomelo* (1858 ds *NED*) d'orig. inc. [...]

7. tchernoziom

TLF(i) 1992 :

TCHERNOZIOM, TCHERNOZEME, subst. masc.

PÉDOL. Terre noire très fertile composée de lœss et d'humus, que l'on trouve dans les régions de climat continental assez sec, en Ukraine notamment. *Dans les sols des toundras du Nord, dans les tchernozièmes de la Russie méridionale et de la Roumanie* (VERNADSKY, *Géochim.*, 1924, p. 86). *Il est une zone de la Russie moyenne où les essences forestières s'éparpillent, puis disparaissent pour faire place aux graminées qui font ces grandes nappes d'herbes au-dessous desquelles s'est formé et s'étend le riche tchernoziom (terre noire)* (BRUNHES, *Géogr. hum.*, 1942, p. 49). **Prononc. et Orth.:** [tʃɛʁnoziom], [-noziom] [zem]. Les formes *tchernoziem*, ou *ch-* (ds PLAIS.-CAILL. 1958, FÉN. 1970, FOUÇ.-RAOULT *Géol.* 1980), ou *tchernozième*, *supra*, sont des formes translittérées. La forme usuelle, *tchernoziom*, est une transpos. de la prononc. *Lar. Lang. fr.*, MARTINET-WALTER 1973, [-nɔ-]; ROB. 1985 [-no-]. CATACH-GOLF. *Orth. Lexicogr.* 1971, p. 309 : *tchernoziom*. **Étymol. et Hist.** 1876 *tchernoziom* (A. RAMBAUD, *La Russie épique*, p. 457 ds QUEM. *DDL* t. 26) ; 1880 *tchernoziém* ([I. GOLOVINE], *Voy. au pays des roubles*, p. 229, *ibid.*) ; 1890 *tchernozième* (*Lar. 19^e Suppl.*, p. 1800c, s.v. *Russie*). Mot russe de même sens, comp. de l'adj. *černyi* «noir» et *zemlá* «terre, sol». [...]

É. Buchi, Bolchevik, mazout, toundra et les autres : dictionnaire des emprunts au russe dans les langues romanes, à paraître :

černoziëm (чЕРНОЗѐМ) tchernoziom

[...]

Transm. écrite I. 0. Fr. *tschernosem* subst. masc. "sol caractérisé par sa couleur noire et par la présence, dans la partie la plus basse, de concrétions accumulées de carbonate de chaux, d'un type courant en Russie" (1847, DDLMS), *tchernoziém* (1880 [ital.], DDL 26 ; Lar 1985), *thernoziom* (1881 [ital.], LeroyEmpire 1,413), *tchernozième* (LarS 1890 [p.1800c s.v. *Russie* ; ital.] ; dp. 1924, TLF), *chernozem* (dp. 1958, DuchaufourPrécis 88), *tchernozième* (TLF 1992).

Dér. Fr. *tchernoziémien* adj. "concernant le tchernoziom" (1881, LeroyEmpire 1,25 n.1).

Pseudo-dér. Fr. *pseudochernozem* subst. masc. "sol noir de dépression, sur sous-sol de graviers et sables, profond, avec une couche de calcaire concrétionné (Alsace)" (PlaisanceDictSols 1958), *pseudotchernozem* (PlaisanceDictSols 1958).

Transm. orale I. 0. Fr. *tchernoziom* subst. masc. "sol caractérisé par sa couleur noire et par la présence, dans la partie la plus basse, de concrétions accumulées de carbonate de chaux, d'un type courant en Russie" (15/8/1873, RevDM 43,753 ; Lar 1904), *tchernoziom* (1876 [ital.] ; 1881 [ital.] ; DDL 26 ; dp. 1920, SavickijRuské 97), *tchernoziom* (1883, Rob 1985), *chernoziom* (2/9/1924, Temps 2), *tchénoziom* (1932, Šabršula,PhilPrag 4,212).

[...]

L'ensemble des langues romanes présentent un emprunt qui remonte en dernière analyse à russ. *чЕРНОЗѐМ (černoziëm)* subst. masc. "sol fertile, riche en humus et de couleur noire, des steppes et des forêts-steppes" (dp. 1782 [чЕРНОЗЕМ], SSRLJ ; cf. NicolaiParole 62). Le même russisme se retrouve dans angl. *chernozem* n. "id." (dp. 1842, OED²) et all. *Tschernosem/ Tschernoziom* subst. masc./neutr. "id." (dp. 1879, Opelbaum). [...]

8. verbaliser

TLF(i) 1994 :

VERBALISER, verbe intrans.

[...]

B. —DR. Dresser un procès-verbal. *Il y avait un agent de police qui verbalisait sur l'accident* (ZOLA, *Th. Raquin*, 1867, p. 76). *Sur ce que je l'avertis que j'allais verbaliser, il me répondit en criant : «Mort aux vaches!»* (A. FRANCE, *Crainquebille*, 1904, p. 26).

[...] **Étymol. et Hist.** [XVI^e s.] «faire de grands discours inutiles et qui n'aboutissent à rien» (VAUQ. DE LA FRESN. ds DELB. *Rec. ds DG* ; n'a pu être vérifié] **1.** 1668 «dresser un procès-verbal» (RACINE, *Plaideurs*, II, 4); **2.** 1967, trans., psychol. «extérioriser au moyen du langage» (R.-R. HELD, *Le Processus de guérison ds La Nef*, n° 31, p. 19). Dér. de *verbal**; suff. *-iser**. [...]

P. Rézeau, "Variétés géographiques du français de France : les richesses de l'Anjou", in : *Quelles perspectives pour la langue française ?*, Rennes 2004, 45-57 :

VERBALISER : v. tr. «dresser un procès-verbal». – FEW (14, 276a, *verbalis*) et TLF, 1668, Racine.

[...] ce que MM. de la justice auroient fait *verbaliser* par leur greffier [...] (1593, J. Louvet, *Revue de l'Anjou*, 3/2 (1854), 289).

IV. Fiche de mise à jour

Projet TLF-Étym (mise à jour sélective des notices étymologiques du *Trésor de la langue française informatisé*)

Entrée du TLF(i) :

Type de mise à jour : Étymologie
 Antédation, rétrodatation ou postdatation
 Dégagement d'un syntagme

S'il s'agit d'une étymologie

a) Énoncé de l'étymologie :

b) Renvoi bibliographique éventuel :

S'il s'agit d'une antédation, d'une rétrodatation ou d'une postdatation

a) Définition :

b) Datation proposée :

c) Contexte :

d) Source :

S'il s'agit d'un syntagme à dégager

a) Syntagme et définition :

b) Première datation :

c) Contexte :

d) Source :

Mise à jour proposée par :

Date de remise de la fiche :

► Merci d'envoyer cette fiche de mise à jour à Éva Buchi, CNRS/ATILF, B.P. 30687, F-54063 Nancy Cedex (ou à eva.buchi@atilf.fr).

V. Bibliographie

- BALDINGER (Kurt), 1959. "L'étymologie hier et aujourd'hui", *Cahiers de l'Association internationale des Études françaises* 11, 233-264 (réimprimé dans R. Schmitt, *Etymologie*, Darmstadt 1977, 213-246).
- BLOCH (Oscar)/WARTBURG (Walther von), 1986⁷ [1932¹]. *Dictionnaire étymologique de la langue française*, Paris, PUF.
- BRUCKER (Charles), 1988. *L'Étymologie*, Paris, PUF (comptes rendus : J.-P. CHAMBON, *Revue de linguistique romane* 53, 217-220 ; P. SWIGGERS, *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* 84/2, 114-116).
- BÜCHI (Eva), 1996. *Les Structures du Französisches Etymologisches Wörterbuch. Recherches métalexigraphiques et métalexicologiques*, Tübingen, Niemeyer.
- CHAMBON (Jean-Pierre), 1991. "Étymologie française (et gallo-romane) : un bilan (1971—1991)", *Travaux de linguistique* 23, 69-89.
- ENCKELL (Pierre)/REZEAU (Pierre), 2003. *Dictionnaire des onomatopées*, Paris, PUF.
- FEW = WARTBURG (Walther von), 1922—2002. *Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine darstellung des galloromanischen sprachschatzes*, 25 vol., Bonn, Klopp/Berlin, Teubner/Bâle, Zbinden.
- GUIRAUD (Pierre), 1964. *L'Étymologie*, Paris, PUF.
- MALKIEL (Yakov), 1962. "Etymology and general linguistics", *Word* 18, 198-219.
- MALKIEL (Yakov), 1989. *Theory and Practice of Romance Etymology. Studies in Language, Culture and History*, Londres, Variorum Reprints.
- MALKIEL (Yakov), 1993. *Etymology*, Cambridge, Cambridge University Press.
- PFISTER (Max), 1980. *Einführung in die romanische Etymologie*, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft.
- PFISTER (Max), 2001. "Etymologie und Wortgeschichte", in : Holtus (Günter) *et al.* (éd.), *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, Tübingen, Niemeyer, vol. I/2, 670-681.
- PFISTER (Max)/LUPIS (Antonio), 2001. *Introduzione all'etimologia romanza*, Soveria Mannelli, Rubbettino.
- TLF(i) = IMBS (Paul)/QUEMADA (Bernard) (dir.), 1971—1994. *Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIX^e et du XX^e siècle (1789—1960)*, 16 vol., Paris, Gallimard.
- TLF-Étym : cf. la présentation sur le site Internet de l'ATILF (<http://www.atilf.fr> → Accès réservé → Intranet → atilf (mot de passe : cnrsatilf) → Supports → Ressources → Université d'Heidelberg → TLF-EtymGen.ppt).
- WARTBURG (Walther von), 1931. "Grundfragen der etymologischen Forschung", *Neue Jahrbücher für Wissenschaft und Jugendbildung* 7, 222-235 (réimprimé dans R. Schmitt, *Etymologie*, Darmstadt 1977, 135-155).
- ZAMBONI (Alberto), 1976. *L'Etimologia*, Bologne, Zanichelli.

Glossaire des principaux termes techniques

Acronyme subst. masc. "lexème qui provient d'un sigle resyllabé (*smic* < *S.M.I.C.* < *salair e minimum interprofessionnel de croissance*)".

Adstrat subst. masc. "langue vivante (géographiquement ou culturellement) en contact avec la langue prise comme référence (ici : le français)".

Aphérèse subst. fém. "troncation du début d'un lexème (*autobus* > *bus*)".

Apocope subst. fém. "troncation de la fin d'un lexème (*exposition* > *expo*), éventuellement accompagnée de l'addition de *-o* (*apéritif* > *apéro*)".

Attraction paronymique subst. fém. "phénomène par lequel les locuteurs rattachent (consciemment ou non) un lexème à un autre lexème, avec lequel il n'a aucune parenté génétique, ce qui les conduit à lui attribuer un sens proche de celui de ce second lexème".

Conversion subst. fém. "mode de formation qui consiste à transposer un lexème d'une catégorie grammaticale à une autre sans aucune modification formelle".

Délocutif subst. masc. "lexème qui provient d'un énoncé, d'un fragment de discours (*je m'en fous ! > je-m'en-foutisme*)".

Étymologie subst. fém. "science qui étudie l'origine des lexèmes, c'est-à-dire la relation formelle et sémantique qui lie un lexème à une unité linguistique (en général un autre lexème) qui le précède historiquement et dont il provient".

Étymon subst. masc. "unité linguistique (en général lexème) qui est à l'origine d'un lexème donné".

Galloroman subst. masc. "ensemble des langues issues du latin parlé dans l'ancienne Gaule (français, francoprovençal, occitan et gascon)".

Lexème subst. masc. "unité de base du lexique («mot»)".

Mot-valise subst. masc. "lexème créé à partir de segments de deux ou plusieurs lexèmes d'origine (*caméra X magnétoscope* > *caméscope*)".

Onomasiologie subst. fém. "étude qui part du concept et recherche les différents signes linguistiques qui servent à le rendre (↔ *sémasiologie*)".

Onomatopée subst. fém. "lexème imitant ou prétendant imiter, par le langage articulé, un bruit (humain, animal, de la nature, d'un produit manufacturé)".

Sémasiologie subst. fém. "étude qui part du signe linguistique et recherche les différentes notions qu'il désigne (↔ *onomasiologie*)".

Substrat subst. masc. "langue évincée par une autre langue sur un territoire donné et qui a laissé des traces dans cette dernière (ici : gaulois par rapport au français)".

Superstrat subst. masc. "langue introduite largement sur l'aire d'une autre langue qui finit par disparaître tout en laissant des traces dans cette autre langue (ici : ancien bas-francique [langue germanique parlée par les Francs] par rapport au français)"

Synecdoque subst. fém. "procédé de langage qui consiste à exprimer une notion au moyen d'un terme qui désigne au départ une entité plus réduite (partie pour le tout, par exemple *voile* pour «navire»)".

Troncation subst. fém. "procédé d'abréviation courant dans la langue parlée qui consiste à supprimer le début (→ aphérèse) ou la fin (→ apocope) d'un lexème".

Liste des abréviations

adj.	adjectif
adv.	adverbe
cf.	<i>confer</i> (voyez)
fém.	féminin
fr.	français
loc.	locution
masc.	masculin
neutr.	neutre
subst.	substantif
synon.	synonyme

Tableau des symboles

Signe	Signification
* [avant une unité linguistique]	unité reconstruite (non attestée)
* [après une unité linguistique]	unité traitée ailleurs dans le TLF(i)
<	provient de
>	passe à
[]	transcriptions phonétiques
[...]	coupure dans un texte cité